

Éloge embarrassé de M. de Launay, l'aîné.

Le 2 septembre 1769 - Desroches au ministre.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/24, f°224

Les Launay sont deux frères installés à l'Isle de France, comme le dit Jean-Nicolas Céré à son ami Galles, natif de Vannes : « Nous avons beaucoup de vos pays, les Vannetois ici, entre les deux Launay. L'aîné est chevalier de St Louis et lieutenant colonel, et l'autre qui a étudié à deux classes au-dessus de moi, est ici conseiller du Roi, il a été chargé par M. Poivre, commissaire ordonnateur, faisant fonction d'intendant ici d'aller porter ses paquets et plaider sa cause contre Dumas jadis gouverneur ici. »¹

M. de Launay.

Au Port Louis Isle de France, le 2 septembre 1769

Monseigneur,

Vous avez su que M. de Launay, chevalier de St Louis, et ci-devant capitaine dans la Légion, avait remis à M. Dumas sa démission d'une manière indécente et scandaleuse. Hors cette démarche, il a mis toute la sagesse et toute la circonspection possible dans sa conduite pendant le séjour de M. Dumas ici, et jusqu'à mon arrivée. Je dois encore vous avouer que depuis que je suis dans la colonie, il se conduit admirablement bien ; mais d'après le spectacle qu'il a donné et que je ne veux point voir répéter sous mon gouvernement, je l'ai toujours reçu très froidement, et quoiqu'ami de son frère qui m'a inutilement sollicité à cet égard, je me suis obstiné à ne lui donner aucune marque de considération extérieure ; il est cependant vrai qu'intérieurement je le considère beaucoup et j'en fais grand cas. Je crois que sa pénitence a été assez longue et qu'il est temps que vos bontés m'autorisent à le traiter différemment, et même à l'employer au besoin. C'est un très bon officier suivant tout ce que j'en ai ouï-dire, et que je pourrai dans la suite avoir occasion de vous proposer pour l'employer utilement. Je vous avoue même que le personnage que je joue vis-à-vis de lui m'est à charge : mais je le jouerai jusqu'à ce que j'aie reçu vos ordres.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Ch. Desroches

* * *

¹ Lettre de Céré à Galles, Isle de France le 10 juillet 1769. (Angers, Ms 612/7)